Le Mot du Maire-délégué

Chers Besaçaises et Besacais,

Permettez-moi de vous adresser en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale de Saint Martin des Besaces, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022, aussi, j'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2021.

J'espère que cette nouvelle année, contrairement aux années précédentes avec la crise sanitaire (covid 19) n'entamera pas le dynamisme retrouvé en ce deuxième semestre.

A ce propos, je tiens à remercier toutes les associations, qui avec pugnacité, réussissent ce challenge.

Après avoir provoqué deux réunions avec les acteurs économiques de Saint Martin, j'ai réussi à réveiller l'union commerciale qui était en sommeil et à programmer une quinzaine commerciale en fin d'année. Je remercie tous les commerçants et artisans qui se sont engagés et sans lesquels, un nouveau bureau, l'UCAB n'aurait pu redémarrer.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Morel, orthophoniste, installée provisoirement au 1er étage de la mairie, ainsi qu'à la micro crèche qui accueillera les enfants au 1er semestre 2022 dans l'ancienne propriété de Mr et Mme LEGALLOIS face à l'école.

J'ai aussi une pensée pour les membres du Club des Ainés qui n'ont pu se réunir régulièrement depuis de nombreux de mois.

Souhaitant que ces rencontres reprennent un rythme normal et que nous puissions maintenir le repas des ainés prévu en octobre prochain.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi Saint Martin – la Ferrière au Foyen pour y résider et y trouver une qualité de vie.

Merci à nos agents territoriaux pour l'entretien de notre commune et à nos agents qui interviennent au sein de l'école et de la cantine avec dévouement.

Le bien vivre à st Martin c'est tout cela, mais pas que, il faut aussi que notre commune soit plus attractive, et pour cela nous avons quelques projets :

- Aménagement de la route départementale 675
- Création d'un cabinet médical plus élaboré
- Construction d'une maison pour seniors (âge & vie)
- Projet de créer un restaurant

Sachez qu'à vos côtés, l'équipe municipale aura à cœur de développer la commune et la faire mieux connaître afin que chacun et chacune d'entre vous y trouvent sa place.

Nous avions prévu les voeux du Maire mais **pour les raisons sanitaires (covid 19), ils n'auront malheureusement pas lieu",** nous en sommes désolés

Belle et heureuse année 2022

Le Maire délégué,
Éric MARTIN

État civil

Naissances

MICHEL Lorenzo, 10/07/2021
CHÊNEL Alice, 18/07/2021
HALDIMANN DELATROËTTE France, 18/07/2021
BRETONNET Louane, 20/07/2021
HUARD Léane, 06/08/2021
JARDIN Malone, 23/08/2021
LECONTE Tino, 16/09/2021
CARPENTIER Emile, 19/09/2021
MERESSE Robin, 13/10/2021,
DUVAL Anna, le 9/12/2021
LUCAS Ona, le 26/12/2021

Mariages

BERTIN Jérôme et BELLOCHE Elodie, le 5 juin
LECACHEUR Quentin et MYOSET Marion, le 26 juin
DUBOS Jean-Baptiste et BOURDEL Aurélie, le 25 juillet
BOUECH Sayeh et GOYVANNIER Julia, le 4 septembre

Décès

DEMORTREUX André, le 14 juin à Vire
PARIS Madeleine épouse BRIDEL, le 7 juillet à Saint Lô
POIRET Raymonde vve MIREY, le 9 juillet à Vire
MORLIER Gilbert, le 18 juillet à Dialan Sur Chaine (Jurques)
PERRINE Jean-Claude, le 15 septembre à Vire
FAUVEL Claude, le 28 septembre à Le Bény Bocage
CHARDINE Paulette épouse LEFORT, le 20 octobre à Saint Martin des Besaces
LEFEBVRE Roland, le 16/12/2021 à Saint Martin des Besaces
LEDARD Jeanne veuve BURES le 17/12/2021 à Caen

Vie Pratique

MAIRIE de Saint Martin des Besaces Horaires d'ouverture Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Samedi de 9h à 12h30 Mercredi fermé au public	*Adresse mail :* mairie-st-martin-des-besaces@wanadoo.fr 02 31.68.71.49
ADMR	02 31 09 01 22
Cabinet médical Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 01
Cabinet infirmières Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 73 72
Pharmacie Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 34
Ecole maternelle	02 31 67 03 22
Ecole primaire	02 31 68 78 54
Cantine scolaire	02 31 68 74 94
Bibliothèque municipale	02 31 68 86 98
Presbytère LE BENY BOCAGE	02 31 68 63 13
Agence Postale Communale	02 31 59 87 88
Gendarmerie Le Bény Bocage	02 31 66 33 10
Gendarmerie Aunay-sur-Odon	02 31 29 34 70
B.M.A. Saint-Martin-des-Besaces	02 31 66 60 50
Assistante sociale Centre Médico-Social – Le Bény Bocage	02 31 68 69 79
Assistante sociale CARSAT – Vire	02 31 68 68 18
Présence verte	02 31 25 39 10

Au conseil communal

Le 07 JUILLET

VENTE DE DEUX PARCELLES VIABILISEES

Mr le Maire délégué informe le Conseil Communal que l'Agence FOLLIOT de Villers Bocage représentée par Mme Patricia DONATI a vendu dans la rue du Commandant Cousteau, deux parcelles viabilisées cadastrées pour l'une 629 ZH 135 pour une superficie de 618m² et pour l'autre 629 ZH 136 pour une superficie de 637m² au prix de 45€ le m² soit respectivement 27 810€ et 28 665€.

Le Conseil Communal donne son accord et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'enregistrement de ces ventes.

EMPLACEMENT PMR DEVANT LA PHARMACIE

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'une demande verbale émanant de Mr SURIRAY souhaitant un emplacement PMR (personne à mobilité réduite) devant sa pharmacie située au 10 rue des Ecoles à Saint Martin des Besaces.

Les membres du Conseil Communal approuvent et chargent le Maire délégué de faire le nécessaire auprès du service technique.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Mr le Maire délégué présente aux membres du Conseil Communal une proposition de convention établie entre la commune déléguée de Saint Martin des Besaces et Mme MOREL Marianne pour la mise à disposition de la salle des associations située dans l'enceinte de la mairie de Saint Martin des Besaces pour qu'elle puisse exercer son activité d'orthophonie du lundi au vendredi de 9h à 18h00 pour un loyer mensuel de 150€ (dont 3 mois de gratuité) pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1er septembre 2021.

Le Conseil Communal accepte et autorise le Maire délégué à signer toutes les pièces afférentes à cette mise à disposition.

ORGANISATION COURSE STOPPAGE

Le Maire Délégué informe le Conseil Communal que l'Association « STOPPAGE, courir pour le mieux vieillir » souhaite organiser une nouvelle édition de la Course Besace Nature. Cette course est prévue le 12 décembre 2021 selon les mêmes modalités que pour la dernière édition de décembre 2019.

Le conseil Communal donne un avis favorable et charge le Maire de prendre les arrêtés nécessaires à l'organisation de cette manifestation.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF PRESBYTERE DE LA FERRIERE

Le Maire délégué emande aux membres du Conseil Communal de choisir un bureau d'étude pour un diagnostic, études de sol et de filières en assainissement autonome pour le presbytère de la Ferrière au Doyen.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communal décide de retenir la société ADEHO solutions située au 7 le rocher à SAINT AMAND VILLAGE.

PROGRAMME TRAVAUX VOIRIE 2022

Monsieur le Maire Délégué demande aux membres du Conseil Communal de repérer les routes nécessitant des travaux sur la commune de Saint Martin des Besaces / La Ferrière au Doyen sachant qu'il est proposé par le responsable technique Mr Romain BOURGET de reporter les travaux non réalisés en 2021 en 2022 , listés ci-dessous :

- VC6 le Passous à Pissot .....46 724.70€
- Rue du stade..... 5 976.10€
- CR de l'Hôtel Brun et du Bas Hamel.....4 188.78€
- Rue des Pensées.....9 178.70€
- La Fieffe Bosruel..... 548.29€
- Parking salle Pierre Madelaine ..... 17 216.32€
- A prévoir en routes complémentaires:
- Chemin de la Gauterie – Mr Carel
- Route de la Varinière
- La Fieffe Bosruel à revoir au niveau des m²
- Chemin de la Rue de Mr Lefévre suite aux intempéries de juin
- Route du Bailleul suite aux intempéries de juin

Le Conseil Communal demande le chiffrage des routes complémentaires afin d'inscrire au Budget les routes prioritaires.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Maire délégué donne lecture d'un courrier émanant de Mme FARIN Elisabeth -23 rue de l'église – sollicitant du Conseil Communal l'autorisation d'occuper le domaine public afin de pouvoir réaliser sur la façade de son habitation un bardage isolant par l'extérieur.

Après en avoir délibéré, les trottoirs étant étroits, le Conseil Communal donne un avis défavorable à la demande.

MANIFESTATION DU MUSEE

Le Maire délégué informe les membres du Conseil Communal que l'Association du musée « La Percée du Bocage » organise pour la fête de la libération, un vide-greniers qui aura lieu le 31 juillet et le 1er août 2021 au stade de Foot.

Le Conseil Municipal autorise cette manifestation sauf la marche nocturne de 3km500 qui était prévue dans la nuit du 1er au 2 août 2021

Le Conseil Communal charge le Maire d'effectuer toute les démarches administratives nécessaires au bon déroulement de cette manifestation

ILLUMINATIONS DE NOEL

A la demande de Mr Jean- Luc HERBERT, désigné responsable des Illuminations de Noël de Souleuvre en Bocage, le Conseil Communal a complété le questionnaire sur notre organisation, nos besoins et autres en Illuminations de Noël qui était à renvoyer au plus tard le 30 juin.

Les membres du Conseil Communal souhaitent acheter un sapin lumineux, ainsi que des motifs lumineux pour illuminer la RD 675 et décorer nos futurs chalets en bois sur la Place du marché.

Le Conseil Communal approuve cette initiative et charge le Maire de transmettre la liste des équipements à prévoir pour la fin de l'année à Mr Jean-Luc HERBERT.

MANIFESTATION COMITE DES FETES

Monsieur le Maire délégué laisse la parole à Mme Annabelle PELCERF Vice- Présidente du Comité des fêtes de Saint Martin des Besaces pour demander l'autorisation d'organiser un vide-greniers avec restauration /buvette le 11 septembre 2021 et tir d'un feu d'artifice.

Le Conseil Communal donne un avis favorable à l'organisation d'un vide-greniers, accepte de financer le feu d'artifices et charge le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives nécessaires au bon déroulement de la manifestation.

Le 28 SEPTEMBRE

DEMANDE EMPLACEMENT MARCHE DU SAMEDI

Mr le Maire délégué fait part au Conseil Communal d'un courrier émanant de Mme SOIMIER Isabelle maraîchère agro- écologique à Terres de Druance sollicitant la commune de St Martin des Besaces pour un emplacement au marché hebdomadaire du samedi.

Après discussion, le Conseil Communal donne un avis défavorable à cette demande ne souhaitant pas concurrencer le marchand de fruits et légumes en place depuis quelques années.

AUTORISATION DE POSE DE CLOTURE CHEZ UN PRIVE

Monsieur le Maire Délégué présente aux membres du Conseil Communal une demande de déclaration de travaux de clôture au nom de Daniel MARGUERIE domicilié 3 Les Blanches Landes à Saint Martin des Besaces.

Il souhaite arracher sa haie de sapins pour la pose d'une clôture de 1m80 en limite de sa propriété longeant le chemin communal.

Les membres du Conseil Communal, à l'unanimité, émettent un avis favorable à cette demande en respectant bien le bornage existant.

AVENANT A LA CONVENTION DE L'OSTEOPATHE

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'une demande écrite émanant de Mme DAVOURY Caroline souhaitant modifier ses jours de permanence d'ostéopathie au cabinet médical de St Martin des Besaces.

Elle demande d'élargir les plages horaires moyennant une modification du prix de la location qui est actuellement de 150€ /mois;

Afin d'harmoniser l'ensemble des prestations au sein du cabinet médical, les membres du Conseil Communal décident d'approuver ces changement sans modification du prix de la location.

STATION DE LAVAGE

Mr le Maire délégué propose aux membres du Conseil Communal d'installer au bâtiment communal de Saint Martin des Besaces, une réserve à eau pour faciliter l'arrosage et de créer une station de lavage afin de nettoyer le matériel communal dans de meilleures conditions mais aussi dans un souci de ne plus polluer.

Le Conseil Communal donne son accord et charge Aurélien BRIERE de prendre contact avec les services techniques de Souleuvre en Bocage pour cette réalisation.

TARIFS POUR LE REMPLACEMENT DE LA VAISSELLE CASSEE

Le Maire délégué rappelle au Conseil Communal que l'ensemble des équipements dans les salles communales (vaisselles, armoire etc...) a été renouvelé l'année dernière.

Il propose d'appliquer de nouveaux tarifs pour le remplacement de la vaisselle cassée lors des locations.

Les membres du Conseil Communal décident d'appliquer un tarif unique de 4€ la pièce et charge le Maire délégué de transmettre cet avis au maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par délibération.

ACHAT GROUPÉ DE POUBELLES

Le Maire délégué propose aux membres du Conseil Communal d'équiper la commune de poubelles à différents endroits.

Cindy THOMAS informe qu'elle a assisté à une réunion d'ordures ménagères et qu'il a été question d'installer minimum deux poubelles dans tous les cimetières de Souleuvre en Bocage. Elle propose de revoir ce sujet avec le Directeur des Ecoles afin qu'il puisse faire participer ses élèves à cette action.

Le Conseil Communal décide de reporter cette réflexion à la prochaine réunion de Conseil Communal

SUBVENTION UCAB

Monsieur le Maire Délégué informe les membres du Conseil Communal de l'élection d'un nouveau bureau au sein de l'Association de l'Union Commerciale et Artisanale Besaçaise.

Afin d'aider nos associations communales, Mr le Maire délégué propose d'accorder une subvention à cette association

Le Conseil Communal décide d'attribuer la somme de 300€ pour l'année 2021 et charge le Maire de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par délibération.

PARC A VELOS

A la demande de nombreux administrés, le Maire délégué propose d'installer un parc à vélos sur la Place du Marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communal donne un avis favorable et charge le Maire délégué de passer commande auprès de la société COLLEQUIP « Equipement des Collectivités » pour un module initial de 6 places en double face de couleur bordeaux.

COMMANDE GROUPEE ILLUMINATION

Le Maire délégué informe les membres du Conseil Communal que la commune de Souleuvre en Bocage a délégué Mr Jean-Luc HERBERT pour recenser les besoins en illuminations de Noël auprès de toutes les communes déléguées de Souleuvre en Bocage pour l'année 2021.

Après étude, le Conseil Communal passe la commande suivante :

-8 Guirlandes classiques REF FEH543801WOZ à 69€ l'unité

-2 ROPES CORDON de 44 m FEH170W44H1 à 395€ l'unité

FABRICATION DE 3 CHALETS EN BOIS

Les membres du Conseil Communal souhaitent fabriquer 3 chalets en bois pour le 28 novembre prochain jour du marché de Noël qui sera organisé par le Comité des Fêtes de St Martin des Besaces. Ils seront installés sur la place du marché.

Le Maire présente un devis des Matériaux Besaçais pour l'achat de bois qui s'élève à un montant de 709,09€ TTC par chalet.

Le Conseil Communal donne son accord pour la fabrication de 3 chalets.

COURS DE ZUMBA

Monsieur le Maire délégué fait part au Conseil Communal de la demande verbale de Madame VERONIKA, professeure de Zumba, de reprendre ses cours privés de ZUMBA pour l'année 2021-2022 à la salle des fêtes de SAINT MARTIN DES BESACES tous les lundis de 17h30 à 21h00 pour 3 différents groupes d'âges.

Après réflexion, le Conseil Communal donne un avis favorable à condition de participer aux frais de fonctionnement (chauffage, électricité etc...) pour un montant de 15€ la journée.

Le 21 octobre

REFLEXION AMENAGEMENT RD 675

Mr le Maire délégué a souhaité inviter Mr Romain BOURGET, responsable du service technique, en présence de Mr DECLOMESNIL Maire de Souleuvre en Bocage, afin de sensibiliser les membres du Conseil Communal sur l'importance de l'opération portant sur l'aménagement de la RD675 et de la rue de la 11 DBB.

Mr BOURGET rappelle que la commune de Souleuvre en Bocage a consulté le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) afin qu'il puisse présenter gratuitement ce projet d'aménagement de la rue principale d'environ 1km500 à partir des échanges et des idées du Conseil Communal , porteur de projet.

Pour ce faire, Mr BOURGET demande que le Conseil Communal identifie au plus vite avant la fin de l'année les problématiques en observant : l'environnement, les habitudes des administrés, le stationnement résidentiel –commercial et touristique, l'éclairage public, la qualité de cadre de vie, la localisation des projets de développement économique et de santé, etc....

C'est à travers toutes ces informations que le CAUE pourra établir son rapport.

Le conseil Communal prend note de ses remarques et charge le Maire Délégué de provoquer une réunion de travail dans les prochaines semaines.

DOSSIER AGES ET VIE

Monsieur le Maire Délégué rend compte aux membres du Conseil Communal de son entretien avec Mme LECLERCQ, chargée de projet de développement AGES&VIE, qui a eu lieu mercredi dernier.

Après avoir visité les terrains constructibles pour le lancement du projet de construction de deux maisons de plain-pied pensée pour 2 x 8 personnes âgées, Mme LECLERCQ émet une préférence sur le terrain constructible appartenant aux Consorts DEMORTREUX 5 rue des Pensées à Saint Martin des Besaces.

Une partie de la parcelle cadastrée ZK N°67 est située dans une zone OAP de 7 logements pour une contenance d'environ 6100m² sachant que la société AGES ET VIE n'a besoin que d'environ 3000m² pour la réalisation de son projet.

Les membres du Conseil Communal, à l'unanimité, émettent un avis favorable au projet d'achat des 6100m² pour pouvoir revendre les 3000m² à AGES ET VIE et charge le Maire délégué de négocier au mieux avec les propriétaires.

REFLEXION SUR CREATION D UN CABINET MEDICAL

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal son souhait de créer un cabinet médical à côté du futur projet de construction de deux maisons AGES ET VIE au lieu-dit la Mare Varin dans la parcelle ZK N° 67 appartenant aux consorts DEMORTREUX.

Le Conseil Communal approuve cette idée, demande qu'il soit organisé une rencontre avec les différents services de la santé afin d'en discuter et connaître leur position sur le projet d'ensemble.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS

Mr le Maire délégué fait part de la demande émanant de la commission « Bâtiments et Accessibilité » de Souleuvre en Bocage de recenser les travaux d'entretien des bâtiments pour l'année 2022 sur la commune de Saint Martin des Besaces.

Mr le Maire délégué propose aux membres du Conseil Communal d'inscrire les travaux suivants :

- Vestiaire du terrain de foot
- Logement de la poste
- Infiltration à l'église de St Martin
- Toilettes publiques
- Les portes de garage du logement de la locataire Corinne JOUAN

Le Conseil Communal donne son accord et charge le Maire délégué de transmettre la liste au service technique de Souleuvre en Bocage

ECOLE « NOEL »

Le Maire délégué rappelle au Conseil Communal qu'en raison de la crise sanitaire, la commune de Saint Martin des Besaces n'a pas pu offrir de repas de Noël aux enfants scolarisés au Groupe scolaire « Le Petit Prince » de Saint Martin des Besaces l'année dernière mais qu'en revanche la commune a offert un porte-clés lumineux à tous les enfants.

Le Maire délégué propose qu'il soit préparé, cette année, un repas de Noël de fin d'année.

Après en avoir discuté, le Conseil Communal donne son accord et demande qu'il soit également offert un ballotin de chocolats à tous les enfants.

VENTE DE TERRAIN CONSTRUCTIBLE -LA FERRIERE AU DOYEN

Mr le Maire délégué informe le Conseil Communal que l'Agence HUGUES IMMOBILIER de VAL DE DROME représentée par Mr Guillaume LEPILEUR

a vendu à Mr et Mme LELOUP Matthieu de Saint Paul de Vernay , une parcelle non viabilisée à la Ferrière au Doyen au lieu dit Le Bourg / Presbytère, cadastrée section section N° 104 pour une superficie de 1500m² au prix de 20€ le m² soit respectivement 30000€ hors frais d'agence et de frais de notaire.

Le Conseil Communal donne son accord et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'enregistrement de cette vente.

INAUGURATION PLACE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal de son intention de nommer la Place de la Mairie « Place Colette LESOUEF ».

Il propose de fixer la date d'inauguration de la Place au samedi 17 septembre 2022, date de la journée du Patrimoine.

Le Conseil Communal approuve l'idée et charge le Maire déléguée de commencer à préparer cette manifestation.

PRESENTATION DE DEVIS

Le Maire délégué présente aux membres du Conseil Communal, un devis émanant de la société SAS LEMARCHAND pour la fabrication d'un sapin en forme de cône en grillage galvanisé – Base 02500 – Hauteur 4.8ml pour un montant de 1391€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communal donne un avis favorable et charge le Maire délégué de transmettre le devis à Mr HERBERT responsable des achats « illuminations de Noël » pour l'année 2021.

Le 15 NOVEMBRE

ECHANGES - AMENAGEMENT RD 675

Mr le Maire délégué laisse la parole aux élus du Conseil Communal pour présenter eux-mêmes leurs idées d'aménagement de la RD675 et de la rue de la 11 DBB.

Après échange, le Conseil Communal présente une synthèse afin de sélectionner les grandes idées, à savoir :

- Route prioritaire venant de la déviation VC6 vers l'échangeur vice-versa
- CEDEZ LE PASSAGE ou STOP devant la Gendarmerie, avenue de la Gare, rue de la Mairie, rue du 8 mai 1945 « carrefour garage LEHERICEY »
- Stationnement en épi de chaque côté dans la Rue des Ecoles et une partie de la rue du 8 mai 1945
- Stationnement en créneau sur le reste des autres rues
- Voie mixte (piétonne et cyclable) des deux côtés le long de la RD 675 et des rues adjacentes
- 2 Arrêts de bus
- Supprimer les feux tricolores, remplacé par une zone 30 et pose de panneaux de signalisation avec figurines aux Ecoles, passages piétons éclairage bleu
- Indication Accès handicapé
- Imaginer des poubelles enterrées et distributeur de sacs hygiènes canines
- Parking à vélos
- Equipement borne électrique, arrosage automatique
- Aires de covoiturage et de camping-car aux abords de la route de déviation VC6bis

BULLETIN MUNICIPAL

Monsieur le Maire Délégué demande à Ludovic LE CANU responsable de la communication de rendre compte de sa dernière réunion à Souleuvre en Bocage.

Mr LE CANU Ludovic indique que le bulletin communal doit être rendu pour la fin novembre pour ce faire, il demande à ce que toutes les associations de Saint Martin des Besaces, puissent nous remettre le petit mot de fin d'année à la prochaine réunion de « calendrier des associations » qui aura lieu mardi 23 novembre 2021 à 20h00 à la salle Pierre MADELAINE

Il mentionne également qu'il faudra y ajouter le mot du Maire, le calendrier des manifestations et le compte rendu du Conseil Communal

SUBVENTION COMITE DES FETES

Monsieur le Maire Délégué informe les membres du Conseil Communal de l'élection d'un nouveau bureau au sein du Comité des Fêtes de SAINT MARTIN DES BESACES

Afin d'aider nos associations communales, Mr le Maire délégué propose d'accorder une subvention à cette association qui a organisé avec succès un apéro concert le 11 septembre dernier et qui organise un marché de Noël le 28 novembre prochain.

Le Conseil Communal décide d'attribuer la somme de 1200€ pour l'année 2021 et charge le Maire de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par délibération.

AUTORISATION DE POSE DE PORTAIL CHEZ UN PRIVE

Monsieur le Maire Délégué présente aux membres du Conseil Communal une demande de déclaration de travaux pour la pose d'un portail au nom de Dominique VERGNE domicilié 15 rue des Ecoles à Saint Martin des Besaces.

Il souhaite agrandir son entrée et poser un portail à l'arrière de sa propriété donnant sur le chemin des écoliers.

Les membres du Conseil Communal, à l'unanimité, émettent un avis favorable à cette demande en respectant bien le bornage existant.

VOEUX DU MAIRE et REPAS DU PERSONNEL

Le Maire délégué informe les membres du Conseil Communal son souhait d'organiser les vœux du maire ainsi que le repas du personnel pour le début de l'année prochaine si les conditions sanitaires le permettent.

Après en avoir discuté, le Conseil Communal donne son accord et propose les dates suivantes :

Vœux du maire ..... Vendredi 28 janvier 2022 à 20h30

Repas du personnel ..... Samedi 26 février 2022 à 20h00

(En date du 5 janvier 2021, il est décidé d'annuler ces 2 manifestations en raisons des conditions sanitaires).

VIE ASSOCIATIVE

LE GROUPE CULTUREL BESAÇAIS

Jeudi 23 septembre dernier, convoqués par leur Présidente Liliane Bossard, les membres du Groupe culturel Besaçais se sont réunis en Assemblée générale.

Depuis le début de la crise sanitaire, le groupe a arrêté ses animations sauf pour la partie cinéma lorsque les mesures sanitaires l'ont permis.

Afin de pérenniser les projections cinématographiques et aussi pour maintenir des animations et programmations culturelles, un nouveau bureau a été mis en place.

Il se compose ainsi : Présidente : Françoise SUZANNE, Trésorière : Odile HARDY, Secrétaire : Laure LEVEQUE. Membres : Annabelle PELCERF, Isabelle MONTHIERS, Ludovic LECANU, Geneviève CAREL, Betty LETOURNEUR, Eliane FRANCOISE, Liliane LEMARCHAND, Eric MARTIN, Sophie LEMARCHAND, Isabelle BELLIARD.

Pour information :

Le groupe culturel en partenariat avec le réseau Génériques programme une fois par mois le vendredi une séance de cinéma tout public à 20h45 et une séance Jeune public à 17h00 lorsqu'il y a des vacances scolaires.

Vous pouvez retrouver le programme sur le site de la ligue de l'enseignement de Normandie par le lien ci-dessous mais également sur la page Facebook "Ciné La Besace" et sur le panneau lumineux de Saint-Martin. Par ailleurs, des affiches et flyers sont diffusés à divers endroits.

https://laliguenormandie.org/cinema/le-reseau-generiques/fiche-salle/?idLieu=6

Lors du dernier marché de Noël organisé par le comité des fêtes, le groupe culturel s'est investi dans l'accueil de la chorale Un lundi sur deux.

Par ailleurs, le groupe culturel (en partenariat avec l'Atelier de pratique théâtrale Les Tourneboules de Saint-Georges d'Aunay), proposera courant octobre 2022 une représentation théâtrale un dimanche après-midi.

A l'occasion de la diffusion de ce bulletin municipal, le bureau du groupe culturel remercie tous les anciens membres qui ont contribué aux animations dans les années passées.

Enfin, le groupe culturel vous souhaite une belle année 2022 remplie de bon moments culturels.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous rapprocher de la Mairie annexe de Saint-Martin-des-Besaces.

Tarifs des entrées cinéma :

Tarif réduit moins de 18 ans : 4,40 €
Adultes : 5,40 €
Carte de préachat 3 places jeunes : 11,40 €
Carte de préachat 4 places adultes : 17,60 €

Dates des séances ciné du 1er semestre 2022

Séances tout public à 20h45 les vendredis 14/01 – 11/02 - 18/03 - 15/04 – 20/05 – 17/06
Séances jeune public à 17h00 les vendredis 11/02 -15/04
Une séance ciné senior est prévue en après-midi : date restant à définir (printemps ou automne 2022)
Une séance Ciné plein air est à l'étude pour la fin de saison en juin 2022 ou juin 2023.

ASSOCIATIONS DES DONNEURS DE SANG BESAÇAIS

L'association remercie chaleureusement tous les donneurs de sang bénévoles.

Rappelons que les besoins sont croissants et l'E.F.S a toujours besoin de sang, nos collectes sont importantes. « 192 donneurs pour 2021 »

Nous vous remercions pour votre mobilisation et afin de poursuivre dans cette voie, n'hésitez pas à en parler à votre entourage.

Lors de nos collectes, une collation vous est offerte par l'E.F.S, elle est préparée par les membres du bureau

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

Le bureau

Dates de collectes pour 2022 à la salle des fêtes « Gilbert Françoise »,
de 14h30 à 19h30 : Jeudi 17 mars, mercredi 6 juillet, mercredi 21 septembre et mardi 22 novembre 2022

A.C.C.B

Depuis maintenant quelques temps, notre passion et notre mode de vie sont pointés du doigt. Aujourd'hui, les médias et les réseaux sociaux font que la chasse est ouvertement menacée par des associations extrémistes qui ne reculeront devant aucun stratagème pour nous priver de notre activité. Bien sûr, les accidents et incidents sont extrêmement regrettables et nous rappellent chaque jour que le risque zéro n'existe pas. C'est pourquoi, lors de nos différents rendez-vous nous ne cessons de parler de sécurité et de civisme avant tout.

Cela ne doit en aucun cas faire oublier la convivialité qui règne dans notre association et c'est ainsi avec un réel plaisir que nous avons pu nous retrouver propriétaires et membres de l'amicale pour partager notre traditionnel repas chevreuil. Le changement de date et la peur du risque sanitaire ont probablement fait que nous étions moins nombreux qu'à l'accoutumée mais pouvoir vous recevoir, amis propriétaires, dans la salle des fêtes était certainement le plus important à nos yeux. Quoiqu'il en soit, j'espère de tout cœur que nous pourrons nous retrouver « comme avant » dans un futur proche.

Nous espérons de tout cœur avoir une certaine visibilité sur la situation sanitaire au printemps afin que nous puissions moi et mon bureau, organiser certaines manifestations qui nous permettrons de nous retrouver.

D'un point de vue cynégétique, c'est avec un réel plaisir que nous pouvons observer une population de faisans communs de plus en plus étoffée. Je profite de cette occasion pour remercier ceux qui ont fait et ceux qui font en sorte que cela ait été rendu possible (création de la volière anglaise il y a quelques années, agrainage régulier des oiseaux toute l'année, régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, entretien des milieux, etc.).

La fin d'année se profile et je vous souhaite donc à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente d'ores et déjà tous mes vœux pour l'année 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Président,
Sébastien Olivier

Le Club des Amis du 3ème Age

Les membres de l'association du Club des amis vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

La Présidente
Huguette HEBERT

Comité de jumelage de Saint-Martin des Besaces - La Ferrière au Doyen - Slaugham

Le Comité de Jumelage de SAINT MARTIN DES BESACES - LA FERRIERE AU DOYEN avec SLAUGHAM a vu ses plans bouleversés en 2021, tout comme en 2020. « Ah le fichu COVID !»

Les échanges et manifestations ont encore été annulés, et un silence radio commençait à régner dans la durée. Enfin, des correspondances sont échangées : le 12/11 par la collégiale et réponse en date du 15/11/2021.

Les Anglais veulent bien continuer les visites et célébrer les 50 ans du jumelage, qui approchent. Les Français désireux peuvent également traverser la Manche, munis d'un passeport obligatoire.

Le vendredi 26 novembre, 31 membres (sur 43) se sont retrouvés pour partager un repas « fish and chips » à la Cave de Bény, et pour discuter de l'avenir.

L'apprentissage de la langue anglaise entre adhérents a repris depuis le mardi 21 septembre 2021 dans la salle du Conseil Communal prêtée gracieusement par la Mairie.

Les dates des échanges seront fixées pour l'Assemblée Générale prévue le 21 janvier 2022.

Pourvu que la 5ème vague ne fasse échouer, encore une fois, nos prévisions.

La collègiale

Comité des Fêtes

Le nouveau Comité des Fêtes de SAINT MARTIN DES BESACES / LA FERRIERE AU DOYEN a organisé son premier Vide grenier/ apéro concert et feu d'artifice (offert par la commune) le 11 septembre 2021.

Grâce à vous tous, cette journée a été un réel succès, motivant les membres du Comité des fêtes à organiser le marché de Noël qui a eu lieu le 28 novembre dernier avec également une ambiance de Noël appréciée par toutes les familles.

Le Comité des fêtes prépare déjà les manifestations pour l'année 2022 :

- Le loto qui aura lieu le dimanche 27 mars 2022 (Salle des fêtes de Saint Martin des Besaces)
- Le vide grenier suivi d'un apéro concert et feu d'artifice, le samedi 10 septembre 2022 (au terrain de foot de Saint Martin des Besaces
- Le marché de Noël, le dimanche 27 novembre 2022 (place du marché et salle des fêtes

En quelques mots, le comité c'est une équipe qui fédère, qui a pour ambition de dynamiser la commune et d'organiser des manifestations Intergénérationnelle.

Alors si vous êtes comme nous, motivé, dynamique et joyeux, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Le comité des fêtes de Saint Martin des Besaces – La Ferrière au Doyen vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

La Présidente du Comité des Fêtes
Annabelle PELCERF

AFN
Anciens combattants

Comité local FNACA de SAINT MARTIN DES BESACES

La situation sanitaire de ces derniers temps nous a obligé à annuler toutes nos activités (cérémonie du souvenir, réunions amicales ext,)pour conserver un lien avec nos adhérents il a été proposé , la gratuité du journal et de la carte , pour 2022.

Nous espérons des jours meilleurs pour l'an prochain,

Bonne santé à tous et bonnes fêtes de fin d'années

Les membres du bureau

A.P.E de St MArtin des Besaces

Présidente : Alexia VAUTIER
Trésorière : Frédérique TARGOWSKI –FERET
Secrétaire : Aurore PLESSIS
Et 7 membres actifs

L'APE est toujours à la recherche de membres actifs pour apporter du nouveau à l'association

Contact : APE.saint-martin-des-besaces@outlook.fr ou notre groupe facebook

Le THEME pour 2022 : LE CIRQUE

Prochaines manifestations : vente de fleurs de printemps - Grille « fête des gens qu'on aime » pour gagner une plante - « un drôle de barbecue » le 14 mai au stade de foot de Saint Martin des Besaces avec activités autour du Cirque, Tombola 100% gagnant..... - chocolats de Pâques

Année 2020-2021

-démarches pour don d'ordinateur pour l'école de St Martin « Le Petit Prince »

- achat de 3 masques/enfants du CP au CM2

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022

La Présidente Alexia VAUTIER

UCAB

Nous avons le plaisir de relancer l'association UCAB (Union Commerciale et Artisanale Besaçaise), en sommeil depuis quelques années et tout cela grâce à l'initiative du Conseil Communal de Saint Martin des Besaces qui souhaitait redynamiser le tissu commercial et artisanal de notre Commune.

Après cette invitation, 31 entreprises ont répondu à cette idée de faire revivre l'association soit en participant, soit en versant une cotisation.

Grâce à cela, il sera organisé en début d'année une quinzaine commerciale et un jeu en juin par un panier garni.

« Tous unis pour la redynamisation du bourg et de faire connaître son artisanat local »

Nous remercions nos 3 donateurs : Les Pompes Funèbres AUFRRAY RAMON, la Pharmacie SURIRAY et l'étude notariale LANFRANC DE PANTHOU

Nos adhérents :

COUVERTURE THOMAS / MACONNERIE BRIERE/ GDE/SOCODN/ AUTOSMART SBA/ SDCOMM/ ELECTRICIEN GUY Marie / GRAND FROID AVERTON / ELECTRICIEN MOUILLARD /BOUCHERIE HERVIEU / EPICERIE DEDETTE/ EPICERIE 8 A HUIT/ EVENEMENTIEL GROULT/ TRANSPLANTATION EMBRYONNAIRE EQUINE EQUIBESACE/ MARECHAL FERRANT OLIVIER / GARAGISTE CARPIN/ COIFFEUSE PRESCILLIA ETAVARD / BAR TABAC YVER ANNE / PLOMBIER LETOURNEUR/ BETAIL GORRONNAIS/ FRANCES ARTIFICE COULBRANT

Toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022

La Présidente E. JOUENNE

Amicale des Pompiers

Mesdames et Messieurs,

Nous y voilà, aux portes de l'année 2022.

Une année qui je l'espère marquera un retour à la normale pour tout le monde avec davantage de gaîté et de sérénité.

Mais pour cela, tous ensemble, plus que jamais concernés, restons rigoureux et mobilisés.

Avec mon Adjoint, le Sergent- Chef JEANNE Olivier et au nom de toute l'équipe, je tiens à vous souhaiter très chaleureusement de beaux moments à venir, de bonnes fêtes de Noël et une excellente année remplie de bonheur.

Doucement mais sûrement, nous reprenons les activités, brocantes et autres manifestations sont à nouveau programmées, nous vous y attendrons avec joie pour profiter de plaisirs simples mais tellement importants.

Nous aurons alors l'occasion de vous présenter notre quotidien de Sapeurs-Pompiers Volontaires, les valeurs qui nous animent jour après jour e que nous partageons avec notre équipe de Jeunes Sapeurs-Pompiers, des pompiers en herbe qui suivent avec courage et dévouement une formation de qualité au cours de laquelle ils s'épanouissent et se développent en s'imprégnant de cette passion commune qui est la nôtre.

Passion encore et toujours partagée par nos Anciens, conviés à diverses occasions, ils font partie intégrante de la vie de la caserne et sont notre fierté, merci à eux.

Du côté des « actifs » , nous sommes heureux de compter parmi nous 4 nouvelles recrues, le sergent-chef LEPILLEUR Mickaël, le Caporal MARIE Benjamin, le Sapeur première classe DELORME Emmanuel et le sapeur deuxième classe MARGUERITE Marine, cela porte à 29 le nombre d'hommes et de femmes mobilisés pour vous, pour assurer les interventions, cette année nous en comptabilisons environs 210.

Au plaisir de vous voir, prenez soin de vous !

Chaleureusement, ADC Mr MAHE

A l'école "Le Petit Prince"

Les projets pédagogiques reprennent en cette année 2021-2022, mais la crise sanitaire est toujours bien présente et peut venir gâcher la fête, en atteste le marché de Noël organisé au gymnase avec l'APE et annulé pour la deuxième année consécutive.

L'année passée différentes sorties avaient pu avoir lieu avec le reflux de l'épidémie au printemps (visites du Mont Saint Michel, du Mémorial, sortie à la ferme,...) qui, ajoutées au retrait du port du masque en classe en octobre, laissaient présager un retour à la normale - les photos des groupes classes avaient même pu être réalisées sans masques ! Malheureusement, comme indiqué en introduction, la reprise en force de l'épidémie est venue «doucher» ce sentiment de normalité avec l'annulation du marché de Noël et le retour du masque en classe pour les élèves.

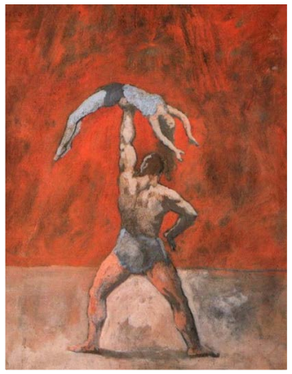

Pour autant, on espère tous que les beaux jours et les mesures de protection permettront un recul rapide de l'épidémie afin d'organiser un mois de mai centré sur le cirque. En effet la venue de la Compagnie du Gros Nez Rouge, annulée suite au premier confinement, avait été reportée au mois de mai 2022.

Ainsi, avec le soutien de l'APE, deux semaines circassiennes auront lieu du 9 mai au 21 mai avec des cours de cirque donnés aux élèves d'élémentaire. Deux spectacles s'ensuivront, un premier le vendredi 13 mai et le second le vendredi 20 mai. Quant aux maternelles, ils organiseront un spectacle sous le chapiteau le samedi 14 mai, suivi d'un spectacle des artistes de la compagnie du Gros Nez Rouge l'après-midi puis d'un méchoui organisé par l'APE au stade.

Toujours concernant les maternelles, n'ayant pas de cours avec la compagnie du Gros Nez Rouge, ils iront au festival du cirque à Bayeux et rencontreront la compagnie de cirque Tempo à Flers.

Hormis le cirque, après un défi lié à la mobilité organisée par l'intercom Vire Noireau pour sensibiliser à la pollution liée au transport, l'école organisera un défi «Vis autrement lâche ton écran» fin avril pour sensibiliser à la question des écrans (smartphones, tablettes, consoles,...).

Enfin, nous terminons cet article par un point sur les effectifs de l'école. Il y avait à la rentrée de septembre 228 élèves soit 17 de moins qu'à la rentrée 2020. Pour autant, l'école dispose toujours de 12 classes dont 3 dispositifs CP. Ces derniers ne pouvant être mis en double niveau (pas de GS-CP ou CP-CE1 pour les écoles ayant des dispositifs), la moyenne des effectifs se trouve plus élevée en maternelle (25 élèves par classe) qu'en élémentaire du CE1 au CM2 (20,2 élèves par classe).

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

L'équipe enseignante

Dans l'ordre d'apparition des illustrations : Picasso, Léger

Informations Diverses

Bibliotheque

Depuis le 9 juin, un pass sanitaire est mis en place pour accompagner les Français au retour à une vie normale tout en minimisant les risques de contamination.

Depuis le 21 juillet, le pass sanitaire est donc nécessaire pour accéder aux lieux de loisirs et de culture et avec cette obligation, nous avons tout de même réussi à trouver des bénévoles vaccinés afin de pouvoir assurer deux permanences par semaine à la Bibliothèque de Saint Martin des Besaces :

Le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h30 à 12h.

Pour le plus grand plaisir des enfants, nous avons trouvé un créneau pour recevoir toutes les classes de l'école de St Martin « Le Petit Prince » : les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 15h.

Nous avons eu le plaisir de participer au marché de Noël en ouvrant nos portes et accueillir les enfants qui ont colorié, découpé, collé ..... et envoyé leur lettre au Père Noël.

Nous en profitons pour remercier tous les parents qui sont venus aussi nombreux nous voir avec leurs enfants

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022

Cinema

Séance le vendredi à la Salle des Fêtes « Gilbert Françoise »

Date	Horaires	
14 janvier	Grand Public	20h45
11 février	Jeune public	17h00
	Grand Public	20h45
18 mars	Grand Public	20h45
15 avril	Jeune public	17h00
	Grand Public	20h45
20 mai	Jeune public	17h00
	Grand Public	20h45
17 juin	Grand Public	20h45

Frelons asiatiques

Un plan d'action contre le frelon asiatique est mis en place dans le Calvados afin de protéger l'apiculture, la population et la biodiversité.
La destruction du nid doit être réalisée par un professionnel.
Face à la présence d'un nid de frelon asiatique, ne surtout pas intervenir soi-même, contacter la mairie de Saint Martin des Besaces.
Un référent a été nommé pour chaque commune déléguée de Souleuvre en Bocage. Pour Saint Martin des Besaces, il s'agit de Mr Aurélien BRIERE.

Le début de l'année 2021 fut encore compliqué avec la crise sanitaire. Nous avons été contraints de réduire les heures de ménage pour nous consacrer davantage à l'aide à la personne.

Malgré tout, nous avons réalisé 16728 heures de travail à domicile.

Depuis octobre 2021, une revalorisation des salaires, des aides à domicile est entrée en vigueur.

De plus , les frais kilométriques sont à la charge de l'employeur.

NOUS RECHERCHONS régulièrement des personnes : hommes ou femmes, pour compléter nos équipes !

Si vous aimez le contact, que vous avez envie d'être utile aux personnes dans le besoin, que vous avez un bon sens de l'organisation, n'hésitez pas à prendre contact au bureau qui se situe à la mairie de SAINT MARTIN DES BESACES.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022.....

Pour L'association ADMR
Eliane FRANCOISE

Démarchage Frauduleux

Le démarchage à domicile est une pratique courante, qui peut parfois prendre un caractère frauduleux et délictuel: escroquerie, faux agents, repérages en vue de commettre un cambriolage... Il est donc nécessaire d'être particulièrement vigilant.

Quelques conseils pour détecter une fraude

Si un agent (vrai ou faux) se présente au domicile, il faut lui demander sa carte professionnelle.

« Dans un mail, il faut faire attention à l'expéditeur, au site internet sur lequel il renvoie et à l'orthographe. Dans tous les cas, il n'est jamais demandé d'argent ni les coordonnées bancaires.»

Stationnement interdit

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les pavés face à la Boulangerie et à la Boucherie afin de ne pas réduire la visibilité et de ne pas gêner la circulation.

Cette zone pavée fait partie de la voirie et a été réalisée pour le passage des véhicules avec remorque ou camions de livraison qui ont besoin d'un braquage plus large.

Manifestations 2022

sous réserve des conditions sanitaires

JANVIER		
Vendredi 7 janvier	UCARB	Remise des prix - Salle Gilbert Françoise
Vendredi 21 janvier	Jumelage	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
Samedi 22 janvier	ACCB	Repas – Salle P. Madelaine
FEVRIER		
Vendredi 4	ATVS	Assemblée Générale – Salle G. Françoise
Samedi 19	ACCB	Repas – Salle P. Madelaine
MARS		
Jeudi 17	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Francoise
Samedi 19	AFN	Commémoration – salle G. FRANCOISE
Samedi 26 mars	ACCB	Repas – Salle P.Madelaine
Dimanche 27 mars	Comité des Fêtes	Loto - Salle G. Francoise
AVRIL		
Dimanche 10	Municipalité	Election – Salle G. Francoise
Vendredi 15	APE	Assemblée Générale - Salle P.Madelaine
dimanche 24	Municipalité	Election – Salle G. Francoise
MAI		
Samedi 14 mai	APE	Repas et fêtes – Terrain de Foot
JUIN		
Dimanche 12	Municipalité	Election – Salle G. Francoise
Dimanche 12	ACCB	Repas entrecôtes –Gymnase
Dimanche 19	Municipalité	Election – Salle G. Francoise
JUILLET		
Mercredi 6	Don du sang	Collecte de Sang – Salle G. Francoise
SEPTEMBRE		
Vendredi 9	ACCB	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
Samedi 10	Comité des Fêtes	Apéro Concert – Terrain de Foot
Mardi 13	UCARB	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
Samedi 17	Municipalité	Inauguration – Place du Marché
Mercredi 21	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Francoise
Vendredi 23	APE	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
Samedi 24	ACCB	Repas – Salle P.Madelaine
OCTOBRE		
Samedi 15	ACCB	Repas Battue – Salle P. Madelaine
Dimanche 23	Municipalité	Repas des Seniors -salle G.Françoise
NOVEMBRE		
Dimanche 13	ACCB	Repas Battue – Salle P. Madelaine
Mardi 15	UCARB	Réunion – Salle P. Madelaine
Mardi 22	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Francoise
Dimanche 27	Comité des Fêtes	Marché de Noël – Salles et place
DECEMBRE		
Samedi 10	ACCB	Repas – Salle P..Madelaine
Mardi 13	UCARB	Réunion - Salle P..Madelaine

(Sous réserve des conditions sanitaires)

MONOXYDE DE CARBONE

Gaz incolore, inodore, toxique et mortel

Les bons conseils – Les bonnes pratiques – Les bons gestes

1ère cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

Avant l'hiver,

- Faites contrôler et entretenir vous appareils de combustion à usage de chauffage et de production d'eau chaude,
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

Pour votre sécurité, faites réaliser ces opérations par un professionnel qualifié.

Toute l'année,

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité,
- Ne vous chauffer jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro, ...),
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage, ...) des matériels (groupe électrogène) ou moteurs (scooter, moto, voiture, ...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

Se proteger : agir sur la circulation de l'air

Des pratiques de bon sens,

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle de votre logement (entrée d'air neuf et sortie d'air vicié),
- Aérez quotidiennement pendant 10 minutes minimum les pièces de vie de votre logement (salon, salle de séjour, chambres, ...).

Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.

En cas de soupçon d'intoxication au CO^2,

Premier symptômes :

» Maux de tête
» Vertiges
» Nausées
» Vomissements

- Aérez immédiatement les locaux,
- Evacuez rapidement les lieux,
- Appelez les secours :